

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-53Item](#)[Marie Moret à monsieur Trolet, 30 mai 1893](#)

Marie Moret à monsieur Trolet, 30 mai 1893

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Offroy et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Trolet](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[30 mai 1893](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Trolet](#)

Lieu de destination24, rue des Bons-Enfants, Paris

Description

Résumé

Réponse à la lettre de monsieur Trolet du 29 mai 1893 : commande d'une jupe à partir de l'échantillon à raies longitudinales épinglé à la lettre et envoi d'un chèque de 65,85 F pour en solder la facture. Donne les consignes de confection et les

mesures à respecter.

SupportMention manuscrite au crayon bleu sur le folio 319r en haut à gauche :
« rappelé et pressé envoi le 8 juin ».

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomOffroy et Cie

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéBanque

BiographieÉtablissement bancaire fondé à Paris en 1852. Offroy, Fouchet et Cie (Offroy et Cie à partir de 1871) succède en 1852 à Louis Lebeuf et Cie au 63, rue du Faubourg Poissonnière. La raison sociale de la banque devient Offroy, Guiard et Cie le 1er juillet 1895.

NomTrolet

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéMétiers de la confection

BiographieFabricant de vêtements imperméables à la fin du XIXe siècle, successeur de J. D'Anthoine, au 24, rue des Bons-Enfants à Paris.

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-53

Collation2 p. (319r, 320v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamillistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

loque. Mais il me faut la jupe ronde - je la porte courte - et il faut lui donner assez de tour en bas - soit

pas moins de 3 mètres 10 pour qu'elle aille bien sur un jupon qui est garni de crin.

Les mesures sont les suivantes :

Longueur devant de la taille à partir de la couture qui mord le la jupe après la ceinture jusqu'au bas de la jupe — 95¹/₂

Longueur derrière (idem) — 95¹/₂

Tour de la taille — 78¹/₂
Tour des hanches — 1^m 13

Vous voudrez bien faire mettre

deux poches solides, larges, profondes, faciles d'accès. Elles devront se trouver en deca des hanches, par devant, à la place correspondante aux aines.

Je garde quatre de ces échantillons dont peut-être j'aurai à faire usage pour un nouveau choix. Quand j'aurai reçu de vous cette première jupe, et je vous retournerai les autres sous ce même pli.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes parfaites civilités

Marie Gadin
au Familistère
Guise
Aime

Quint Familistère 30 mai
1894

Monsieur Crolet,

Je vous remercie de votre lettre
d'hier. Les raies longitudinales me
conviennent parfaitement, c'est
ainsi que je les préfère et c'est pour
m'assurer qu'elles étaient bien ainsi
que je vous ai écrit avant d'arrêter
l'étoffe.

En conséquence je choisis
pour la jupe dont j'ai besoin l'échan-
tillon épinglé ci contre, à raies
longitudinales noires et blanches,
et vous envoie ci-joint également
un chèque n° 113637 - Valeur
60 francs ouvert sur mes banques
de Paris M. H. Daffroy et cie - pour
recevoir de vous la dite jupe.

franco, grande vitesse, et établie
dans les conditions suivantes :

Avant de passer à ces conditions
je vous signale que désirant une
jupe dans les meilleures conditions
de soins, d'excellence de toutes les
garnitures, doublure ou autres,
si je vous révois quelque chose
vous voudrez bien me le dire,
et je l'ajouterai. Il me faut
une jupe irréprochable à
l'usage. Il la faudra garnie de
deux poches solides. Et enfin,
comme cette jupe est pour porter
avec un jersey noir, je désire
qu'une passementerie noire
très solide coure au bas de la
jupe, à la tête du volant par
exemple. Je vous prie de régler ce
détail.

Je choisis le genre de jupe
appelé Luceat sur votre cata-